

MALI

**Déclaration du Ministre de l'Industrie, des Investissements et du Commerce
Ahmadou Abdoulaye DIALLO à la Conférence Générale de l'Organisation des
Nations Unies pour le Développement Industriel
Vienne (Autriche)
7 décembre 2009**

Monsieur le Président de la 13^{ème} Session de la Conférence Générale de l'ONUDI ;

Mesdames, Messieurs les Ministres ;

Monsieur le Directeur Général de l'ONUDI ;

Honorables délégués des pays membres de l'ONUDI ;

Distingués Invités des structures partenaires de l'ONUDI ;

Chers participants ;

Mesdames et messieurs ;

Permettez-moi, Monsieur le Président de vous féliciter pour votre élection à ce poste ainsi que les autres membres du bureau désignés pour diriger les travaux de la présente conférence. J'associe à ces félicitations de Président de la 12^{ème} session de la Conférence Général et des membres du bureau qui l'avaient assisté. Je félicite le Dr Kandeh YUNKALA pour sa brillante réélection au poste de Directeur Général de l'ONUDI. Je lui souhaite une réussite à la hauteur des ambitions qu'il a affichés pour l'épanouissement de notre Organisation commune.

Monsieur le Président,

Le Mali entretient avec l'ONUDI de bonnes relations de coopération technique à travers le Ministère en charge de l'industrie en général et des structures techniques en particulier relativement aux questions touchant aux domaines aussi divers que la formation des ressources humaines, la réalisation d'études de faisabilité et de projets pilotes, la planification industrielle (Schémas Directeur du Développement Industriel) etc.

Sur le plan sous-régional ouest africain, l'ONUDI apporte son appui technique au Programme Qualité et Programme de restructuration et de mise à Niveau de l'Industrie. La mise en œuvre du plan d'action 2008 pour l'industrialisation accélérée de l'Afrique adoptés par les Chefs d'Etat Africain bénéficie de l'appui de l'Organisation.

Mesdames, Messieurs les Ministres ;

Honorables Invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Ces brefs rappels témoignent éloquemment que l'ONUDI est un partenaire crédible et extrêmement actif dans le processus de développement industriel durable dans le monde, en particulier sur le continent africain qui représente seulement 1% de la valeur ajoutée mondiale malgré ses 10% de la population mondiale. C'est l'occasion pour la délégation du Mali, de remercier les pays et les partenaires non étatiques qui contribuent au fonctionnement de l'organisation pour atteindre ses objectifs. Mes remerciements s'adressent également au Directeur Général de l'ONUDI ainsi qu'à toute son équipe pour les immenses résultats atteints à ce jour en dépit du gel des dépenses. Notre pays place sa confiance en l'ONUDI en participant régulièrement aux sessions de la Conférence Générale et du Conseil de Développement Industriel. Par ailleurs, il vient de procéder au paiement de ses arriérés de contribution pour témoigner son souhait ardent de renforcement des ressources financières de notre organisation commune afin qu'elle puisse exercer ses actions dans toute leur plénitude. Je profite de l'occasion pour inviter les Etats en retard de paiement de leurs contributions d'en faire autant. C'est le Mali, PMA, qui les encourage et leur exprime par avance toute sa gratitude pour les dispositions qu'ils prendront à cet effet.

Monsieur le Président,

Le Mali a mis en œuvre durant la période 2004-2008 une politique industrielle dont l'évaluation aura permis d'élaborer celle d'une nouvelle génération 2010-2012 assortie d'un plan d'action. Cette nouvelle politique est inspirée du Projet pour le Développement Economique et Social (PDES) du **Président de la République du Mali, Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE**, de la Stratégie de Croissance Accélérée et de la Loi d'Orientation du Secteur Privé en cours d'adoption.

Pour la mise en œuvre efficace de la Nouvelle Politique Industrielle dans un cadre harmonieux, notre pays envisage l'élaboration d'un programme cadre d'appui au secteur industriel avec comme axes stratégiques :

- l'appui institutionnel aux structures d'encadrement et de promotion du secteur industriel ;
- l'appui aux filières prioritaires ;
- l'application de la propriété industrielle dans la promotion des secteurs de l'économie ;
- la promotion de l'entrepreneuriat féminin ;
- la facilitation d'accès des PME au crédit ;
- la promotion des énergies non renouvelables ;

- la promotion des grappes industrielles ;
- la mise en place des conditions d'exportation des produits locaux.

Les termes de référence pour ce programme sont déjà disponibles. J'ai l'honneur et le plaisir de remettre solennellement une copie dudit document au Directeur Général de l'ONUDI pour solliciter l'appui de notre organisation dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme avec le soutien des pays membres de l'ONUDI.

Monsieur le Président ;

Mesdames, Messieurs les Ministres ;

Honorable Délégués ;

**Distingués Invités ;
Mesdames, Messieurs,**

La délégation du Mali apporte son appui à l'ensemble des décisions issues de la 35^{ème} session du Conseil de Développement Industriel.

En terminant, je demeure convaincu que l'ONUDI continuera à orienter ses efforts vers des actions en adéquation avec l'article 1^{er} de sa constitution qui stipule et je cite : « le premier objectif de l'organisation sera la promotion et l'accélération du développement industriel dans les pays en développement en vue de les assister dans la mise en place d'un nouvel ordre économique international ». Ce qui du reste est en harmonie avec son objectif de développement actuel dans le Cadre programmatique 2010-2013 à savoir l'assurance d'un « Développement industriel pour la réduction de la pauvreté, une mondialisation inclusive et la sauvegarde de l'environnement ». C'est ainsi et seulement ainsi qu'il sera possible aux PMA, de réduire progressivement la forte asymétrie de leurs économies avec celles des pays émergents et des pays développés. Ce qui leur permettra de saisir pleinement les opportunités commerciales attendues du cycle de Doha, dont nous espérons la signature en 2010.

Merci de votre bienveillante attention.